

Cahier des charges

Hébergement

Site thématique :



Votre contact :

Caroline Heller

c-heller@tourismebretagne.com

02 99 28 44 72

Intitulé :

**Eligibilité au Label "Voyagez
Responsable Bretagne"**

Valable au :

01/01/2017

1- Les objectifs du label "Voyagez Responsable Bretagne"

Les objectifs suivants ont été déterminés :

- Promouvoir les professionnels qui s'impliquent fortement dans un tourisme plus durable en Bretagne
- Accompagner les acteurs dans leur démarche de progrès volontaire
- Qualifier l'offre tourisme durable en Bretagne et en faire sa promotion

2- Qui peut adhérer au label ?

Le label s'adresse à tous les hébergements engagés dans une démarche de développement durable.

3- Quels sont les avantages ?

- Un échange avec un expert du tourisme durable (le CRT et la société [Viatao](#))
- Une visibilité sur www.voyagez-responsable.com site entièrement dédié au tourisme responsable
- Une mise en réseau : des réunions de Club ont lieu 2 à 3 fois par an
- Un programme d'ateliers thématiques proposé en collaboration avec l'ADEME et la CCIR
- Un plan de communication dédié à destination du grand public, des TO et de la presse
- Une aide à la commercialisation (mise en relation avec des réceptifs et promotion du séjour)
- Des outils à votre disposition :
 - Autocollant "Voyagez Responsable Bretagne"
 - Kit écogestes (outils de sensibilisation auprès des clients)
 - Vidéos écogestes (pour aider les hébergeurs à former les saisonniers aux écogestes)
 - Jeu de l'oie sur les écogestes

4- Comment obtenir le label Voyagez Responsable Bretagne ?

Si vous êtes dans une démarche de développement durable de votre établissement, demandez la grille de critères pour obtenir le label Voyagez Responsable Bretagne.

- Le CRT Bretagne vous envoie la grille des critères obligatoires, vous la remplissez ainsi que le bon d'engagement (chapitre 5 de ce document) et renvoyez ces documents au CRT Bretagne.
- Les dossiers seront ensuite examinés par le CRT Bretagne puis envoyés à notre partenaire VIATAO, maison d'édition française spécialisée dans le tourisme durable.

- VIATAO prendra ensuite contact avec chaque établissement candidat pour une visite de contrôle.
- Le comité technique de validation assurera l'analyse, le suivi et l'évaluation de l'ensemble du dispositif.

4.1. Les critères d'éligibilité

Afin de garantir une offre qualitative au plus près des attentes des consommateurs, les critères de sélection suivants ont été arrêtés pour l'adhésion au label "*Voyagez Responsable Bretagne*" :

- Démarche de progrès sur 3 ans
- Grille de 56 critères avec des indicateurs développement durable portant sur les piliers : économiques, sociaux et environnementaux. Pour être recevable, une offre doit répondre au minimum aux **25 critères obligatoires**. Ces critères obligatoires doivent être des actions engagées ou en cours sur la base d'éléments fiables et contrôlables. Les critères restant devront être prévus dans les 3 années à venir.
- Un contrôle par une personne tiers : tous les établissements ayant rempli la grille de critères seront contrôlés par une société extérieure spécialisée dans le Tourisme Durable : VIATAO. Une visite aura lieu tous les 3 ans.

Pour obtenir la grille des critères, merci de prendre contact Caroline Heller : c-heller@tourismebretagne.com

Veillez également remplir le bon d'engagement (chapitre 5).

4.2. Les modalités d'adhésion au label

L'adhésion au label Voyagez Responsable est gratuite pour les années 2016-2017. La stratégie d'adhésion pourra évoluer à partir du 1er janvier 2018.

5- Engagement du prestataire pour le label Voyagez Responsable Bretagne

Je soussigné(e) (Nom, Prénom) :

Fonction :

agissant pour le compte de la structure ci-après :

Type d'hébergement :

Adresse :

.....

Responsable du dossier Développement Durable :

Tél : Fax :

E-mail :

Site internet :

déclare, après avoir pris connaissance du cahier des charges, m'engager à :

1. Développer une démarche de progrès pour tendre vers un tourisme durable
2. Respecter l'ensemble des critères obligatoires (*grille des critères sur demande*)
3. Participer à au moins un événement par an organisé par le Club
4. Répondre aux sollicitations partenariales du réseau MORGOAT (enquêtes de conjoncture)
5. Etre au plus proche de l'esprit d'accueil breton (*pour en savoir plus : www.acteurs-tourismebretagne.com - rubrique "L'esprit d'accueil en Bretagne"*)

Bon pour engagement de participation,

Date et signature :

Merci de retourner ce document rempli et émargé à :
Caroline HELLER

Comité régional du tourisme de Bretagne
1 rue Raoul Ponchon - CS 46938 - 35069 Rennes Cedex

Ou par mail : c-heller@tourismebretagne.com